



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE MINISTRE

Paris, le 16 OCT. 2013

Nos Réf. : RP/2013/49263

Votre lettre du 01/07/2013

Monsieur le Ministre,

cher Jean Pierre,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la correspondance que m'ont adressée conjointement Mme Isabelle Cojan et M. Jean-Jacques Jarrige, respectivement Présidente et Vice-Président aux affaires professionnelles de la Société géologique de France (SGF), au sujet de la réforme du code minier.

La SGF souligne la nécessité que cette réforme intègre deux éléments essentiels : simplification des procédures et distinction claire entre les phases d'exploration et d'exploitation.

J'ai veillé à ce que ces deux points soient des données d'entrée du travail mené par M. Thierry Tuot qui va remettre les conclusions de sa mission dans les prochains jours.

La simplification des procédures est un élément essentiel de compétitivité et une nécessité pour accélérer la relance de l'activité minière en France. Je me suis exprimé publiquement à plusieurs reprises en faveur d'une relance de ce secteur d'activité, enjeu de souveraineté et de compétitivité. Ainsi, la réforme du code minier devra limiter dans le temps les procédures alors qu'aujourd'hui il faut parfois jusqu'à sept années pour les faire aboutir.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Amicalement,

Arnaud MONTEBOURG

Monsieur Jean-Pierre SUEUR
Ancien Ministre
Sénateur du Loiret
Président de la Commission des Lois
1 bis rue Croix de Malte
45000 Orléans

MINISTÈRE DU REDRESSEMENT
PRODUCTIF

139 rue de Bercy - Télédoc 181 - 75572 Paris cedex 12



Orléans, le mardi 22 octobre 2013

JEAN-PIERRE SUEUR

SENATEUR
DU LOIRET

PRESIDENT
DE LA COMMISSION
DES LOIS

ANCIEN
MINISTRE

Madame la Présidente,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le projet de réforme du code minier.

Suite à l'intervention que j'ai faite auprès de M. Aranud MONTEBOURG, ministre du redressement productif, j'ai reçu la réponse dont je vous joins copie.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'expression de mes sentiments les meilleurs *et dévoués*.

Jean-Pierre SUEUR

Madame Isabelle COJAN
Présidente de la Société géologique de France
77, rue Claude Bernard
75005 PARIS

PJ : 1